

<p style="text-align: center;">OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR MUSICAL DE L'HARMONIE MUNICIPALE DE SOUSTONS</p>

L'harmonie municipale de SOUSTONS est une association loi 1901, centenaire.

Ses membres aiment bien pratiquer tous les styles de musique.

L'année musicale s'articule autour de 3 concerts dans une salle de spectacle.

Le conservatoire de musique des Landes est le partenaire privilégié de l'harmonie pour la formation des futurs musiciens.

MISSIONS

- Assurer la direction de l'orchestre lors des répétitions (vendredi de 20h45 à 22h45) et des répétitions de détail si nécessaire, lors des différents services de l'harmonie à SOUSTONS ou à proximité (concerts, spectacles taurins, cérémonies commémoratives, messes et animations en fonction des demandes du Conseil d'Administration).
- Proposer un programme musical varié pour toutes les manifestations de l'harmonie dans les délais définis par le Conseil d'Administration.
- Représenter l'orchestre, pour la partie musicale, lors de réunions extérieures le cas échéant.

DIPLOME-FORMATION-EXPERIENCE

- Disposer d'un diplôme d'études musicales.
- Un diplôme d'état est souhaitable.
- Expérience de direction d'harmonie exigée.

COMPETENCE SPECIFIQUE

- Devra diriger des spectacles taurins.

QUALITES RECHERCHEES

- Qualités pédagogiques et humaines.
- Sens de l'organisation.
- Eclectisme souhaité dans la conception des programmes musicaux.
- Notions d'orchestration.

MODALITES DE CANDIDATURE

Envoyer par courrier ou par mail à M.PUYO Michel, président de l'harmonie, avant le 12 Janvier 2019 :

- une lettre de motivation.
- un CV .
- une copie de vos diplômes, en précisant la discipline instrumentale.
- vos coordonnées (adresse postale, mail, n° de téléphone).

SELECTION

Les candidats présélectionnés seront prévenus individuellement au plus tard le 20 janvier 2019 puis convoqués à un entretien à SOUSTONS avec les membres du CA de l'harmonie dans la quinzaine qui suit.

CONTRAT

- poste à pouvoir début février 2019.
- CDD d'un an, possibilité de déboucher sur un CDI.

REMUNERATION

Salaire brut annuel avoisinant 6000 € pour une activité évaluée à 5h hebdomadaire en moyenne.

ACTIVITE ANNUELLE TYPE

- 7 concerts
- 5 cérémonies commémoratives et/ou messes
- 5 spectacles taurins
- 1 défilé-animation

L'activité est plus dense l'été que le reste de l'année.

Période type de non activité de l'harmonie :

- du 10 Aout au 31 Aout
- du 15 décembre au 15 Janvier

CONTACT

M.PUYO

35 route du mora, 40140 SOUSTONS

micHEL.puyo0807@orange.fr

06 77 39 08 51